

L'Histoire des Sciences de l'Information et de la Communication

Entre Gratuité et Réflexivité (1)

History of Communication and Information Science. Between Gratuitousness and Reflexivity (1)

Robert Boure



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/7718>

DOI : [10.4000/questionsdecommunication.7718](https://doi.org/10.4000/questionsdecommunication.7718)

ISSN : 2259-8901

Éditeur

Presses universitaires de Lorraine

Édition imprimée

Date de publication : 1 décembre 2006

Pagination : 277-295

ISBN : 978-2-86480-828-2

ISSN : 1633-5961

Référence électronique

Robert Boure, « L'Histoire des Sciences de l'Information et de la Communication », *Questions de communication* [En ligne], 10 | 2006, mis en ligne le 01 décembre 2006, consulté le 22 mars 2021.

URL : <http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/7718> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/questionsdecommunication.7718>

Tous droits réservés

> NOTES DE RECHERCHE

ROBERT BOURE

Laboratoire d'études et de recherches appliquées
en sciences sociales
Université Toulouse 3
boure@lerass.iut-tlse3.fr

L'HISTOIRE DES SCIENCES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION. ENTRE GRATUITÉ ET RÉFLEXIVITÉ (1)

Résumé. — À quoi peut donc bien servir l'histoire des sciences de l'information et de la communication ? C'est à cette question que cette chronique tente de répondre à travers deux chapitres publiés dans deux numéros successifs de *Questions de communication*. Ce premier chapitre, consacré aux histoires disciplinaires, aborde tour à tour les histoires construites « spontanément » par les chercheurs eux-mêmes, et l'histoire officielle, lisible notamment à travers les prises de position des instances légitimes de cette discipline.

Mots clés. — Histoire des sciences humaines et sociales, sciences de l'information et de la communication, institutionnalisation, histoires spontanées, histoire officielle.

Mais à quoi peut donc bien servir l'histoire des sciences de l'information et de la communication (sic) ? Cette question en soulève au moins trois autres. Pourquoi la poser ? Devant le petit nombre de travaux qui lui sont consacrés et son non-enseignement dans nombre de filières de sic, on peut douter de l'intérêt de l'histoire disciplinaire en tant que champ légitime du savoir. Faire cette histoire relèverait donc d'une démarche « culturelle », ce qui, dans le contexte d'une Université de plus en plus largement tournée vers la professionnalisation, pourrait bientôt s'apparenter à un acte gratuit. De quelle histoire parle-t-on ? Question qui elle-même renvoie à d'autres, d'ordre méthodologique et épistémologique. Quelles méthodes historiographiques ? Histoire sociale et/ou histoire cognitive ? Histoire des idées, de la pensée ou des théories ?

Sur la question centrale du rapport entre passé et présent, le choix semble devoir se porter sur deux démarches idéal-typiques : l'histoire rétrospective et l'historicisme. Pour notre part, nous optons pour la seconde, autrement dit pour l'enracinement des faits, des pratiques, des auteurs, des œuvres, des textes dans leur contexte historique de production, étant entendu que ce dernier articule les dimensions scientifiques *stricto sensu* et les dimensions sociétales. En histoire des disciplines, cela revient, pour le chercheur, non seulement à s'initier aux méthodes historiographiques (et plus particulièrement à celles de l'histoire des sciences¹), mais encore à mettre la réflexivité² et l'analyse critique au poste de commande. Car il ne s'agit pas seulement de satisfaire aux critères internes de scientificité des historiens, il faut aussi intéresser nos contemporains en discipline – voire s'expliquer avec eux –, ce qui veut dire qu'il est impossible d'ignorer totalement les enjeux, les conflits et les acteurs actuels ainsi que les situations présentes. D'une certaine façon, il s'agit de mettre méthodiquement en tension deux interprétations : celle du passé et celle du présent³.

¹ Entre autres analyses, cela implique un travail sur les sources (textes officiels – lois, règlements, déclarations et textes des autorités légitimes –, travaux publiés ou inédits, données chiffrées...).

² Nous entendons par « réflexivité » le travail méthodique (toujours partiel et jamais achevé) de mise à jour par le chercheur des présupposés doxiques – y compris les siens – ou liés à l'occupation de positions dans le champ académique et, d'une façon plus générale, de tout ce qui est produit par les constructions discursives. En même temps, l'auteur de ces lignes est conscient que l'historien apprenti ou confirmé est impliqué dans l'histoire qu'il écrit, *a fortiori* quand il s'agit de celle de son propre champ. C'est donc à une réflexion sur le régime de vérité de l'histoire des sciences, et plus généralement des sciences humaines et sociales (SHS), que le chercheur se trouve confronté. Mais cela est un autre débat que nous nous contenterons d'évoquer ici, en raison du format de cette contribution.

³ Sur les tenants et les aboutissants de ce débat méthodologique et épistémologique, voir par exemple : C. Blanckaert, L. Blondiaux, L. Loty, M. Renneville, N. Richard (1999).

Qu'est-ce que l'histoire des SIC apprend « d'utile » à ses actuels ressortissants ? C'est à cette question que nous tenterons de répondre à travers deux chapitres publiés dans deux livraisons successives de *Questions de Communication* : « Comprendre les histoires disciplinaires » ; « Comprendre le passé et les questions vives contemporaines ».

Comprendre les histoires disciplinaires

Toute discipline instituée, ou si l'on préfère institutionnalisée, cultive ses histoires spontanées, construites par les chercheurs en fonction de leurs préoccupations, de leurs enjeux, de leurs positions et dispositions, voire de leurs « humeurs » : histoires anecdotiques et sans prétention quand elles sont contées autour d'un verre, un soir de congrès, histoires « plus sérieuses » quand elles surgissent au détour de modèles théoriques, de prises de position épistémologiques ou de débats normés. En fait, nous produisons tous de telles histoires spontanées sans être toujours conscients de la portée intellectuelle ou pratique d'analyses qui se réfèrent au passé pour le prendre à témoin, ou plus simplement, pour le prendre en compte. Par ailleurs, chaque discipline a – ou est en train de construire – une histoire officielle, sans doute susceptible de variations selon les époques, les acteurs et leurs enjeux, mais toujours plus ou moins hagiographique et du côté des vainqueurs, et donc portée explicitement ou implicitement par le *mainstream*.

Si elles ne sont pas identiques, ces deux manières de faire l'histoire – volontairement ou non – ont en commun soit d'être bricolées en dehors de tout projet et de toute méthode historiographique, soit de puiser très largement dans les registres de l'histoire rétrospective (ou présentisme) sans assumer ce choix, voire sans s'apercevoir que l'on a fait un tel choix. Schématiquement, le présentisme est une reconstruction du passé en fonction de préoccupations et d'enjeux intellectuels et sociaux contemporains, ce qui revient à chercher dans l'hier les antécédents et la légitimation de l'aujourd'hui. Les faits, les pratiques, les auteurs ou les productions ne sont retenus que dans la mesure où ils apparaissent comme les éléments précurseurs ou fondateurs de la discipline telle qu'elle est actuellement constituée, ou telle qu'on voudrait qu'elle le soit, avec ses « dominants », ses vérités et ses normes cognitives et sociales. Les vaincus et les dominés sont souvent oubliés ou relativisés ainsi que leurs vérités et leurs normes. Un bref voyage en SIC à travers quelques exemples permettra de mieux étayer le propos.

Si elle ne propose guère d'ouvrages, d'articles ou de communications abordant la question de l'institutionnalisation des SIC dans leurs dimensions cognitives et sociales, la littérature scientifique francophone

est cependant plus riche en ouvrages de synthèse, offrant des analyses qui s'ancrent dans une perspective diachronique, ou qui lui accordent une place significative : « D. Bougnoux, P. Breton et S. Proulx, A. Mattelart, B. Miège, L. Sfez, D. Wolton (pour respecter un strict ordre alphabétique), bien d'autres s'y sont essayés, mais en choisissant pour la plupart une approche descriptive et cumulative, empilant modèles, théories et méthodes, sans se prononcer ouvertement sur leur validité propre et sur leur apport au champ communicationnel. Il serait pourtant opportun de trouver l'équivalent d'un François Dosse qui utiliserait la méthode historique pour écrire, à l'instar de son histoire du structuralisme, une histoire des sciences de la communication » (Lits, 1999 : 11). À côté de travaux de ce type dont la dimension théorique est revendiquée par les auteurs et acceptée par le champ, on rencontre assez facilement, surtout du côté des institutions sociales – Comité consultatif des universités (CCU), Comité national des universités (CNU), Société française des sciences de l'information et de la communication (SFSIC) –, des prises de position pratiques souvent collectives qui, par-delà un intérêt social évident, peuvent être interprétées comme des marqueurs d'une histoire officielle en train de se faire.

Histoires spontanées⁴

Deux auteurs ont été retenus, parmi d'autres possibles évoqués ou non *supra* par Marc Lits : Daniel Bougnoux et Yves Winkin. Tous deux présentent au moins une caractéristique commune par rapport à la constitution du champ : leur investissement dans la construction intellectuelle sinon des SIC, du moins de leur branche communicationnelle, a été plus important – et reconnu comme tel comme en témoignent les références et citations dont leurs travaux font l'objet chez les jeunes chercheurs et les chercheurs « confirmés » – que leur participation à l'institutionnalisation sociale de la discipline. En même temps, leurs postures théoriques et leurs positionnements épistémologiques ne sont pas identiques, même si des points de rencontre existent. Les trois ouvrages analysés ne sont pas de même nature et n'ont pas connu le même succès auprès des enseignants-chercheurs et des étudiants. Ceux de Daniel Bougnoux sont des « classiques » des études en SIC, celui d'Yves Winkin est un texte de circonstances, relativement décalé par rapport à la production de l'auteur. Mais tous ces travaux présentent un point commun : alors qu'ils abordent ouvertement – et différemment – la question des origines des SIC, ils mettent à distance respectable les méthodes historiographiques.

⁴ Malgré leur intérêt, on laissera de côté les histoires fondées essentiellement sur des vécus et des témoignages d'acteurs ou des anecdotes (Devèze, 2001).

Dans *La communication par la bande* (1991) et dans *Sciences de l'information et de la communication* (1992) – ouvrage plus connu sous l'expression « Textes essentiels » en raison du titre de la collection des éditions Larousse dans laquelle il est publié –, Daniel Bounoux ne manifeste aucune intention de faire l'histoire des sic. D'ailleurs, la référence à l'Histoire est absente de chaque introduction, exercice habituellement consacré au projet et aux manières de faire de l'auteur : il propose « moins⁵ des enquêtes historiques ou socio-économiques [...] qu'une présentation des aspects logiques et philosophiques » (Bounoux, 1991 : 13). Dans le premier ouvrage, il fait le « pari de penser communicationnellement la communication » (*ibid.* : 7) ; plus précisément, il construit sa carte des sic à partir de « cinq pilotes ou solides domaines d'études » (*ibid.* : 8) : la sémiologie, la pragmatique, la médiologie, la cybernétique et la psychanalyse. Dans le second, il convoque tous ceux qui, depuis Platon et Cicéron, ont conduit la communication à la raison, autrement dit ceux qui ont fourni des ressources pour penser, dans le cadre des « modernes Humanités », un phénomène désigné tardivement sous le terme de « communication ».

Dans les deux cas, il construit *volens nolens* quelque chose qui a des rapports de cousinage – fusse au deuxième degré – avec une histoire intellectuelle des sic sur le temps long. Une histoire qui correspond certainement à son projet et à son positionnement épistémologique – au demeurant légitimes et soutenables –, mais qui, *in fine*, tisse une trame... que le recours aux méthodes historiographiques s'appuyant sur des observables ou des travaux reconnus ne permet guère de valider : mise en perspective des dimensions cognitives et sociales de l'institutionnalisation non abordée, oubli ou forte relativisation de disciplines comme la sociologie ou l'économie politique, absence de toute référence à la documentation, survalorisation du rôle de la psychanalyse... Cette trame est décalée par rapport aux conditions et aux modalités intellectuelles et sociales d'émergence et de développement, non seulement des sic, mais aussi des recherches en information et en communication, telles que l'on peut diachroniquement les observer dans d'autres disciplines.

Ensuite, on notera que si le parti pris revendiqué de l'auteur de penser la communication en s'appuyant essentiellement sur ceux qui ont convoqué « la raison » s'inscrit dans un débat d'idées à l'intérêt duquel on souscrita sans réserve, il contribue aussi à la construction d'une histoire intellectuelle désignant des précurseurs, élaborant des grands et petits récits des origines qui s'empilent et s'autoalimentent plus ou

⁵ L'emploi du terme « moins » atteste que l'auteur entend malgré tout garder le contact avec l'Histoire...

moins, établissant des filiations à travers les époques, alors que les contextes sociaux et intellectuels ne sont pas les mêmes et, au bout du compte, justifiant des prises de position théoriques et épistémologiques contemporaines dans lesquelles l'auteur se reconnaît volontiers. Ce qui est bien évidemment son droit, mais qui ne va pas sans poser problème dès lors que l'on s'intéresse à une histoire dans laquelle les prises de position ont seulement la valeur de prises de position, se confrontant à d'autres, dans des contextes cognitifs et sociaux toujours particuliers. Enfin, l'Histoire qu'il donne à lire en filigrane naturalise non seulement le passage d'une « pensée de l'homme » – ancienne – à des « sciences de l'homme » – récentes –, mais aussi celui d'une pensée communicationnelle puisant ses racines dans l'Antiquité à des sciences de l'information et de la communication contemporaines⁶, au sens de disciplines s'institutionnalisant cognitivement et socialement (Bouré, 2005).

Dans *La communication n'est pas une marchandise. Résister à l'agenda de Bologne* (2003), Yves Winkin n'a pas pour projet de faire œuvre d'historien, ni même de science. Ce livre emprunte à l'essai, au pamphlet et au manifeste. Cependant, il s'appuie largement, d'une part, sur un ouvrage consacré aux origines des SIC – Robert Bouré, *Les origines des sciences de l'information et de la communication. Regards croisés* (2002) –, d'autre part, sur des documents susceptibles d'être utilisés dans le cadre d'une histoire des SIC. On rappellera qu'il est également l'auteur d'une recherche non publiée sur les origines de la sociolinguistique en France. Cette proximité avec l'histoire est-elle une garantie ? On peut en douter si l'on se réfère à quelques passages. Premier exemple : « *Communications*, la revue du CECMAS, sera la Bible d'une génération d'enseignants-chercheurs » (Winkin, 2003 : 43). Force est effectivement de reconnaître que, depuis sa création en 1961 dans le cadre du tout nouveau CECMAS, centre de recherche largement dédié à la communication au sein de la 6^e section de l'École pratique des hautes études, et jusqu'à la fin des années 70, *Communications* est une des rares revues françaises (avec *Communication et Langages* qu'Yves Winkin n'évoque pas) à faire de cet objet protéiforme un objet d'études, lui-même protéiforme tant du point de vue des thématiques (voir encadré), que des approches ou des auteurs.

⁶ Bien entendu, cette remarque n'invalide pas une des interrogations centrales de D. Boughoux que l'on peut résumer ainsi : qu'est ce que la communication avant qu'elle ne soit pensée par les SHS et, *a fortiori*, par les SIC ? Pas plus qu'elle n'invalide la démarche consistant à aller chercher des ressources en dehors des savoirs que nombre d'histoires intellectuelles des SIC ignorent souvent en raison de leurs cousinages avec la philosophie, la rhétorique ou, *horresco referens*, la littérature.

**Les thèmes des 26 premiers numéros de
Communications (1961-1976)**

S'ils ne sont pas thématiques, les trois premiers numéros portent cependant très largement sur la culture, la communication et les médias de masse, ainsi que sur les débats autour de « l'industrie culturelle » (avec un article d'Edgar Morin dans le numéro 1, et de Theodor W. Adorno dans le numéro 3). À partir de 1964, les thèmes se diversifient sans pour autant trop s'écarter des questionnements suscités par les premiers numéros : « Recherches sémiologiques » (4, 1964), « Culture supérieure et culture de masse » (5, 1964), « Chansons et disques » (6, 1965), « Radio télévision. Réflexions et recherches » (7, 1966), « L'analyse structurale du récit » (8, 1966), « La censure et le censurable » (9, 1967), « Vacances et tourisme » (10, 1967), « Le vraisemblable » (11, 1968), « Mai 68 : la prise de parole » (12, 1968), « Les objets » (13, 1969), « La politique culturelle » (14, 1969), « L'analyse des images » (15, 1970), « Recherches rhétoriques » (16, 1970), « Les mythes de la publicité » (17, 1971), « L'événement » (18, 1972), « Le texte : de la théorie à la recherche » (19, 1972), « Le sociologique et le linguistique » (20, 1973), « La télévision par câble : une révolution dans les communications sociales ? » (21, 1974), « La Nature de la Société » (22, 1974), « Psychanalyse et cinéma » (23, 1975), « La bande dessinée et son discours » (24, 1976), « La notion de crise » (26, 1976).

Pourtant, une recherche sur les références bibliographiques (qui cite qui et quoi ?) de quelques publications importantes dans la période 1970-1976 montre que la réalité est plus complexe⁷. Dans *Théorie générale de l'information et de la communication*, ouvrage ambitionnant de produire une théorie générale de l'information et de la communication, Robert Escarpit (1976 : 3) écrivait que « la bibliographie est réduite au strict minimum des ouvrages ou des articles qui peuvent servir de point de départ à des réflexions utiles [pour les sic] ». *Communications* fait-elle partie de ces supports « utiles » ? Sur les 154 « indications bibliographiques » (165 si l'on ajoute l'appendice de la page 197), *Communications* n'est citée que 2 fois. Dans le corps du texte⁸, outre Robert Escarpit *sui generis* (25 fois), l'auteur le plus cité est Claude E. Shannon (15 fois, dont 2 fois pour expliciter sur plusieurs pages tel ou tel aspect de sa pensée), assez largement devant Abraham Moles et le physiologiste-cybermétique britannique William Grey Walter (9 fois), Charles S. Pierce, Geoffrey Miller (psychologue), Ivan Petrovitch Pavlov et Marshall McLuhan (4 fois), Ferdinand de Saussure et Noam Chomsky (3 fois). Qu'en est-il des animateurs de *Communications* ? Si Roland Barthes est cité 3 fois, le nom du sociologue Olivier Burgelin

⁷ Le choix de ces textes est évidemment subjectif. Cependant, on relèvera que : 1) leur statut est varié ; 2) tous sont reconnus et cités ou utilisés dans les années 70 ; 3) leurs auteurs se situent sur une palette assez large, tant du point de vue des approches que des positionnements vis-à-vis des sic (de J. Cazeneuve, hostile à leur création comme discipline ou P. Bourdieu très indifférent, à R. Escarpit dont on connaît le rôle moteur dans leur reconnaissance, en passant par Fr. Balle et O. Burgelin qui se sont associés très tôt à certaines initiatives, mais qui sont restés dans leur discipline d'origine).

⁸ En fait, il s'agit des pages dans lesquelles les auteurs sont mentionnés, ces derniers pouvant être cités plusieurs fois par page ou par série de pages (mais ils ne sont alors comptabilisés qu'une fois par R. Escarpit).

n'apparaît qu'une fois, tandis que ceux d'Edgar Morin et de Georges Friedmann ne sont pas même mentionnés. En même temps – et ici l'analyse bibliométrique est corroborée par l'analyse de contenu – on sent bien que les travaux, les courants et les disciplines les plus cités et les plus analysés sont ceux avec lesquels l'auteur est plus ou moins en phase ou a envie de débattre : théorie de l'information, cybernétique, systèmes de communication, disciplines du langage et du discours au sens le plus large de l'expression (linguistique, sociolinguistique, psycholinguistique, sémiologie, rhétorique...), recherches autour du document... Enfin, on notera – faut-il y voir un rapport avec les origines de l'auteur qui fut d'abord professeur de littérature ? – les très nombreuses références littéraires : Apollinaire, Baudelaire, Goethe, Grimm, Hugo, Kipling, Lamartine, Mallarmé, Rabelais, Racine, Romains, Sartre, Shelley, Wells, Zola⁹...

Dans *Les pouvoirs de la télévision* du sociologue Jean Cazeneuve (1970), un des principaux importateurs et analystes des théories nord-américaines à une époque où elles sont encore peu connues en France, en sus des très nombreuses citations souvent assorties de commentaires de sociologues, psychosociologues, psychologues et « inclassables » (Marshall McLuhan, David Riesman, Vance Packard, Herbert Marcuse...) d'outre-Atlantique, l'auteur cite et parfois commente nombre d'auteurs français relevant de plusieurs champs : lui-même (à de multiples reprises...), Raymond Aron, Pierre Fougeyrollas, Georges Gurvitch, Georges Gusdorf, Bertrand de Jouvenel, Bernard- Pierre Lécuyer, Claude Lévi-Strauss, Robert Mandrou, Henri Mercillon, Guy Michelat, Claude Neuschwander, Jean Oulif, René Rémond, Alfred Sauvy, Roger-Gérard Schwardtzenberg, Jean Stoetzel... *Communications* n'est citée que deux fois et pour un seul article publié en 1961 par les Américains Morris Janowitz et Robert Schulze dans la première livraison (1961). Quant à ses animateurs, à part Edgar Morin (cité une fois pour *La rumeur d'Orléans*, 1969), aucun ne trouve grâce.

L'ouvrage *Sociologie de l'information. Textes fondamentaux* de Francis Balle et Jean-Gustave Padioleau (1973) est un « reader », autrement dit un recueil de textes nord-américains et français significatifs des tendances du moment dans les recherches sur les médias. En dehors du fait qu'il présente plusieurs textes inédits en langue française, il s'achève sur une bibliographie classée et raisonnée de 710 références, dont 295 françaises (41,5 %) ¹⁰. *Communications* est citée 12 fois (4 %), ce qui est peu pour une Bible. En revanche, c'est la seconde revue la plus citée après les

⁹ On remarquera aussi la place relativement réduite de la sociologie ainsi que la critique sévère, à certains égards injuste et à vrai dire assez peu argumentée, de l'empirico-fonctionnalisme américain qu'il semble, du moins à la lecture de cet ouvrage, avoir intellectuellement peu fréquenté.

¹⁰ Nous n'avons retenu que les auteurs français publiés par un éditeur ou un périodique français (et non francophones).

Cahiers d'Études de Radio-Télévision (15 citations), juste devant *Études de Presse* et son successeur, *Cahiers d'Études de Presse* (9), mais assez loin devant la *Revue française de science politique* (6), le *Jurisclasseur périodique* et la *Revue internationale de filmologie* (5), *La Nef* (4), *Esprit* et la *Revue française de sociologie* (3).

Dans le premier numéro d'*Actes de la recherche en sciences sociales* (janvier 1975), avec deux articles sur la mode et la BD, le premier (Pierre Bourdieu et Yvette Delsaut) ne fait pas état de la revue, tout en citant quelques ouvrages de Roland Barthes ; le second, écrit par Luc Boltanski, cite d'abord la revue au même titre que six autres comme l'un des rares lieux de publication d'articles sur la BD, puis fait référence à deux articles. C'est plus que les autres, mais c'est relativement peu au regard du nombre d'articles publiés sur ce thème ou des thèmes connexes (l'image, par exemple) par *Communications*.

La communication de masse d'Olivier Burgelin (1970), un des animateurs de *Communications*, est un ouvrage destiné à un public élargi (étudiants, public cultivé...) qui tente de faire « le point de la question » (pour reprendre le titre de la collection dans laquelle il est publié) en s'appuyant pour une bonne part sur des interrogations et des réponses fournies par ce que l'auteur appelle « les sciences de l'homme » (sociologie, anthropologie...). La bibliographie terminale est courte, et bien plus francophone que l'ouvrage de Jean Cazeneuve (33 références, dont 22 françaises) ; *Communications* est citée 4 fois. En outre, quelques publications importantes de Roland Barthes, Edgar Morin, Violette Morin sont mentionnées (et commentées dans le corps de l'ouvrage). Enfin, dans *La sociologie*, dictionnaire en trois tomes publié sous la direction de Jean Cazeneuve et David Victoroff (1972), l'entrée « *mass média* », article de deux pages et demi rédigé par Francis Balle, ne fait pas référence à la revue ; *idem* pour les entrées « *publicité* » et « *information* », alors que ces thématiques sont présentes dans le périodique. Les principaux fondateurs-animateurs font bien l'objet d'une brève biographie, mais leur implication dans *Communications* n'est jamais évoquée. En revanche, Georges Friedmann est présenté comme le fondateur de *Sociologie du travail* et Edgar Morin comme celui d'*Arguments*.

Cette brève revue de littérature montre que *Communications* n'est pas une référence incontournable pour tous les chercheurs. Certains l'ignorent ou la relativisent fortement (il en est alors de même avec ses fondateurs-animateurs), quand d'autres la citent plus ou moins fortement, tout en faisant référence à divers travaux de ses animateurs. C'est une chose de constater que *Communications* a joué un rôle – par ailleurs évaluable – dans l'émergence de certaines recherches françaises en communication, et cela en est une autre d'affirmer qu'elle a été la

référence canonique de toute une génération de chercheurs. Elle a (peut-être) été la Bible de ceux qui se sont reconnus dans sa politique éditoriale, ses contenus, ses manières de poser les problèmes ou ses auteurs de prédilection, étant entendu que ceux qui s'y sont reconnus n'avaient pas les mêmes horizons d'attente : certains étaient attirés par la sémiologie ou la sociologie, très présentes dans les années 60-70, à moins que cela n'ait été par des auteurs « inclassables » (Roland Barthes et Edgar Morin, bien sûr, mais aussi Abraham Moles ou Jean Baudrillard) ; d'autres étaient surtout intéressés par les débats autour de nouveaux objets, alors réputés peu nobles ou de problématiques inédites ; d'autres enfin étaient seulement motivés par la volonté ou la nécessité d'améliorer leurs connaissances sur des approches alors peu connues car peu ou pas diffusées en France (école de Francfort, empirico-fonctionnalisme nord-américain, Marshall McLuhan...).

Autre exemple. À propos de Robert Escarpit, Yves Winkin (2003 : 45) relève que « son apport institutionnel a certainement été fondamental, mais ses prises de position théoriques ont vraisemblablement inhibé toute une génération, qui n'a pas osé explorer les univers interdits par les ukases du maître. Ainsi l'attitude anti-américaine d'Escarpit, tant sur le plan politique que scientifique, a sans doute contribué à freiner l'établissement de liens forts avec les divers courants de la recherche en communication d'outre-Atlantique ». S'il n'est pas dans notre propos d'entrer dans le débat sur les incidences « professionnelles » des positions anti-américaines du « maître », et encore moins sur ses pratiques autoritaires, force est de constater que : 1) dans ses ouvrages dédiés à l'information et à la communication – et celui évoqué *supra* en est un bon exemple –, Robert Escarpit fait fréquemment référence aux théoriciens et aux débats d'outre-Atlantique... Mais il s'agit d'approches ou de domaines qui intéressent moins, peu ou pas du tout Yves Winkin ; 2) les liens intellectuels tissés avec l'Amérique avant la reconnaissance des SIC se développent ultérieurement, soit à l'initiative de Robert Escarpit lui-même, soit d'autres contributeurs : où est l'inhibition (voir le colloque de novembre 1975 du Comité des SIC¹¹, 1^{er} Congrès de la SFSIC du 21 et 22 avril 1978 à Compiègne) ? ; 3) les liens sociaux avec les chercheurs américains et leurs institutions sont effectivement faibles dans les SIC naissantes... Mais, au cours de la période, nombre de SHS françaises sont dans le même cas.

Dernier exemple : pour rendre compte des horizons d'attente d'enseignants issus des disciplines littéraires peu satisfaits des « sempiternels objets de préoccupation de celles-ci » (Winkin, 2003 : 44), Yves Winkin (*ibid.* : 44-45) avance : « Il y avait à l'époque, je pense,

¹¹ Sur le Comité des SIC, voir *infra*.

une ferveur particulière chez ces lecteurs assidus de Barthes et de Greimas, d'Eco et de Metz, un certain idéalisme. Ils aspiraient sincèrement à un renouvellement des objets et des méthodes. Des sciences de la communication [...] leur conviendraient bien ». C'est bien le « je pense » qui fait problème. Non point parce qu'il est dangereux, stupide ou oiseux de penser, mais parce que le « je pense » semble dispenser de s'appuyer sur des observables ou des travaux qui font autorité sur ces points précis. Or, qu'est ce qui permet de dire que les universitaires en question « aspiraient au renouvellement des objets et des méthodes » ? Qu'ils étaient tous des « lecteurs assidus de Barthes et de Greimas, d'Eco, et de Metz » ? À supposer que ces derniers auteurs aient notablement influencé le *mainstream* naissant, *quid* de leur impact sur ces « enseignants de base » formés dans d'autres disciplines et/ou à d'autres approches qui, peu à peu, rejoignent la 52^e section du CCU à partir de 1975 ?

Histoire officielle

L'histoire officielle est celle qui met en exergue les Pères fondateurs et leurs « bonnes œuvres », invente les précurseurs et, surtout, donne un sens à l'évolution de la discipline, étant entendu que, bien souvent, ce sens est celui de sa scientisation croissante, c'est-à-dire celui d'une prise de distance progressive et inéluctable à l'égard de la réflexion spéculative et de pratiques sociales de recherche issues des lettres et/ou de la philosophie (par exemple les cas des sciences économiques – *Les Cahiers Charles Gide*, 1995 – et de la psychologie (Carroy, 1999)). Si elle est portée par le *mainstream* – ceux qui détiennent le capital scientifique et/ou ceux qui ont accumulé du capital social en occupant des positions permettant de dominer d'autres positions (Bourdieu, 1984, 1997) –, c'est sans doute dans les prises de position de ses instances sociales légitimes et, plus tard également, dans les ouvrages de synthèse, de vulgarisation, ainsi que dans les manuels qu'elle s'exprime le plus à ciel ouvert.

Discipline récente, les sic n'ont pas (encore ?) d'histoire officielle. Cependant, elles ont des pans d'histoire construits soit par des personnalités scientifiquement et/ou socialement légitimes, soit par des institutions sociales, quand ce n'est pas par des institutions sociales sous l'influence de personnalités, et souvent à travers des luttes pour imposer la nouvelle discipline contre les disciplines existantes et tracer les frontières, mais aussi pour tenter d'imposer des normes cognitives et sociales à ceux qui en font déjà partie ou qui frappent à la porte. À certains égards, cette ébauche d'histoire officielle ressemble à celle que le recours à des méthodes historiographiques a pu construire. En effet, elle nous enseigne que, d'une part, le social a précédé le cognitif sans pour autant que celui-ci soit absent et que, d'autre part,

l'institutionnalisation sociale s'est réalisée davantage par le haut que par le bas... Ce qui ne signifie pas que la base soit restée inerte ; simplement, les principales impulsions et actions de normalisation sont venues du sommet, en tout cas, jusqu'au milieu des années 90. Deux exemples significatifs permettront d'étayer notre propos, étant entendu qu'il s'agira moins ici de dénoncer les « grands récits officiels » que de mettre en visibilité les modalités de construction de quelques linéaments d'une histoire officielle en train de se faire, et de souligner le rôle pour le moins ambigu que cette histoire a joué et joue encore dans l'institutionnalisation des SIC.

Premier exemple (que nous ne développerons pas faute d'un accès suffisant aux sources) : la vulgate attribuée à une sorte de *lobby*, le Comité des SIC, créé en 1972, et plus spécialement à Robert Escarpit et Jean Meyriat¹², ses principaux animateurs, un rôle essentiel dans la reconnaissance officielle de la discipline. Si des travaux documentés (Meyriat, Miège, 2002 ; Tétu, 2002) corroborent cette interprétation, il reste néanmoins à ce jour nombre d'interrogations en suspens, d'autant que le Comité n'a laissé que peu de traces écrites « publiques » de son travail : quels sont les noms et les appartenances disciplinaires de tous ses membres (on sait seulement qu'ils étaient 13 au départ et 44 lors de la première réunion, et l'on ne cite que quelques uns, toujours les mêmes d'ailleurs) ? Jusqu'à quel point sont-ils (non)représentatifs des initiatives locales ? Comment se répartissent de façon précise les rôles entre les animateurs ? *Quid* des préoccupations scientifiques et sociales de chaque participant ? Quelle est la teneur des débats internes et, plus généralement, quelle est la pratique instituante du Comité ? En fait, on connaît surtout le résultat de son action, autrement dit l'institué : la reconnaissance des SIC comme 52^e section du CCU. On sait aussi que la SFSIC, principale société scientifique du champ et héritière directe du Comité (voir *infra*), a célébré dignement et officiellement l'anniversaire de ce résultat en 1994 : numéro hors série de la *Lettre d'Inforcom*, allocutions officielles au Congrès Inforcom de Toulouse – non suivies de débats –, édition à l'occasion de ce Congrès de deux fascicules dédiés l'un à Robert Escarpit, l'autre à Jean Meyriat, également publiés dans la *Lettre d'Inforcom*. Or, les commémorations sont davantage du côté de la mémoire et de l'histoire officielle que de celui de l'histoire historique¹³...

¹² Sur le rôle, en fait mal connu, de J. Meyriat, on se reportera utilement à V. Couzinet (2001) et plus particulièrement aux première et troisième parties de son ouvrage.

¹³ La conception et la mise en œuvre de cette commémoration ont totalement échappé aux organisateurs locaux du Congrès pour relever de la seule responsabilité du CA de la SFSIC.

Second exemple : les textes définissant le périmètre des SIC par le CCU (1975), puis le CSU (1985), et enfin le CNU¹⁴ (1993, modifié en 1999 et 2005). Ces trois textes sont présentés par leurs auteurs comme des initiatives, au demeurant nécessaires car il faut bien qu'une instance d'évaluation fonctionne, visant à préciser ce qui est – et donc, *in fine*, qui est – hors et dans des SIC, alors que le socle épistémologique est loin d'être consolidé, les pratiques scientifiques pour le moins diversifiées et les profils des candidats très hétérogènes. À vrai dire, ces définitions qui se présentent (et sont souvent présentées) sous la forme relativement « technique » de délimitations successives d'un champ de compétence des SIC sont de *facto* de véritables prises de position normatives relativement consensuelles – alors que de multiples conflits traversent l'instance d'évaluation – sur ce que doit être la discipline, du moins du point de vue de ses « domaines de compétence », et non de ses manières de faire théoriques et méthodologiques¹⁵. Elles sont d'ailleurs interprétées comme telles par les candidats les plus soucieux d'intégrer la section ou d'y poursuivre leur carrière.

On notera que la définition de 1985 – qualifiée de « périmètre Meyriat » par un opposant au nouveau Président de l'instance d'évaluation – est présentée dès sa rédaction, mais aussi postérieurement, comme plus aboutie, plus réfléchie que la précédente, car assise sur un débat qui a avancé dans et hors le CSU, autrement dit comme un progrès, voire un progrès nécessaire, pour ne pas dire inéluctable. Le sens de l'histoire officielle des SIC est donc en marche. Et cette marche se poursuit avec le texte de 1993, signé par Bernard Miège et Roger Odin. S'inscrivant dans une logique linéaire et cumulative : 1) il réaffirme la définition du périmètre « avec insistance » et rappelle que « cette façon de faire, présente dès la fondation de la section [...] lui a permis de se constituer et d'organiser son développement, en s'assurant du respect d'une certaine cohérence épistémologique ; elle est toujours d'actualité » ; 2) il précise les limites de compétence avec d'autres sections du CNU : droit, science politique, sciences économiques et de gestion, linguistique, techniques d'expression, arts et littérature, histoire, géographie, sociologie, ethnologie, anthropologie et psychologie, informatique, sciences de l'ingénieur, sciences de l'éducation, communication des connaissances.

¹⁴ Le Comité consultatif des universités (1972-1979), le Conseil supérieur des corps universitaires (1979-1982), le Conseil supérieur provisoire des universités (1982-1983), le Conseil supérieur des universités (1983-1987) et le Comité national des universités (depuis 1987) sont les instances nationales d'évaluation et de promotion des enseignants-chercheurs mises successivement en place par le ministère ayant en charge les universités.

¹⁵ Par exemple, le texte de 1993 précise que les méthodes mises en œuvres par les travaux relevant du champ de compétence peuvent être diverses, mais que chaque étude doit reposer sur des méthodologies bien identifiées.

Bien que le texte et ses auteurs s'en défendent, c'est encore et toujours de bornage territorial qu'il est question. Et ce sont bien les critères directement ou indirectement induits par ce bornage qui, d'une part, ont permis d'évaluer plusieurs générations de candidats à l'échelle nationale, d'autre part ont fait progressivement tache d'huile au niveau de nombreuses commissions de spécialistes locales. D'autant que ces critères officiels se sont combinés à d'autres, plus officieux, tel celui de la nécessité pour les candidats de multiplier les références aux travaux et aux auteurs du champ des SIC, ou celui d'inscrire leurs recherches dans des « problématiques informationnelles et communicationnelles » qui resteront longtemps bien vagues. Finalement, non seulement se créent des *habitus* d'autoréférentialité et de disciplinarité (au sens quasi foucauldien du terme), mais aussi s'accrédite et se répand l'idée d'un *continuum* cognitif et social : les SIC sont bien devenues une discipline de SHS, et cette évolution est à la fois logique, nécessaire, et irréversible.

Toutefois, il faut reconnaître que les frontières définies par la principale instance officielle de professionnalisation ont toujours admis une plus ou moins grande porosité, car le débat sur les transferts de concepts, de théories, de méthodes et de chercheurs est loin d'être tranché. Sur tous ces points, elle renvoie implicitement – et justement... – à d'autres lieux légitimes du champ. Ceux-ci sont des scènes privilégiées du débat scientifique – voire du combat intellectuel interne et externe à la discipline – sur lesquelles s'affrontent des acteurs individuels et collectifs, porteurs de positions et de projets différents. Un de ces lieux est incontestablement la SFSIC, dont le rôle dans la construction des SIC jusqu'au milieu des années 90 est désormais largement admis. D'ailleurs, l'histoire des disciplines montre, s'il en était besoin, que la principale société savante d'un champ est souvent fortement impliquée dans son processus d'institutionnalisation et de légitimation cognitive et sociale. Tout en renvoyant le lecteur vers des travaux récents (Miège, Meyriat, 2002 ; Tétu, 2002), et en déplorant que la SFSIC ne soit toujours pas un objet de recherche, nous rappellerons pour mémoire que le Comité des SIC se transforme en SFSIC en 1977, une fois sa « mission » terminée. Cependant, ainsi que le relève Jean-François Tétu (2002 : 84), il existe dès le 1^{er} Congrès (Compiègne, 1978) « une séparation de fait entre le premier groupe de 1974 dont le rassemblement était, semble-t-il, en relation avec l'intérêt scientifique pour l'information et/ou la communication, directement lié à leur discipline d'origine et le second groupe de 1978 [les participants au congrès¹⁶] qui [...] regroupe la majeure partie de ceux qui vont développer la discipline », y compris dans ses dimensions sociales. Jusqu'au milieu des années 90, la double appartenance CCU-CSPU-CSU-CNU et Conseil d'administration de la SFSIC

¹⁶ Ajout de l'auteur.

est fréquente, des représentants du second se retrouvant systématiquement élus ou nommés au sein des premiers, souvent *via* les syndicats SGEN et SNESUP. En outre, Jean Meyriat, après avoir présidé le Comité des SIC, puis la SFSIC (1972-1984), préside le CSU entre 1984 et 1987¹⁷. Pour sa part, Bernard Miège, longtemps membre de l'instance nationale d'évaluation, préside en même temps un court instant (1992) le CNU et la SFSIC ; si entre 1972 et 1977, le Comité des SIC perd rapidement quelques-uns de ses membres prestigieux (Roland Barthes, Edgar Morin, Oswald Ducrot, Algirdas Julien Greimas, Abraham Moles...), la SFSIC parvient à conserver longtemps une forte représentativité thématique et géographique, avec quelques bémols cependant¹⁸. Cette situation lui permet, à travers ses congrès, ses commissions, les réunions du Conseil d'administration (CA) et la *Lettre d'Inforcom (LI)*, créée en décembre 1978, d'être un lieu privilégié de débats, d'échanges et de circulation d'informations, de prises de position, d'initiatives, d'orientations. Elle contribue directement à la maturation scientifique de la discipline et, indirectement, notamment par l'intermédiaire de ses membres « actifs » à la fois au niveau national et local, à la création, au développement et à la légitimation de nombreuses filières d'enseignement et d'équipes de recherche.

Nous formulons ici l'hypothèse que le 7^e Congrès de 1990 (24-26 mai, Aix-en-Provence), dédié au thème « L'avenir. La recherche en information-communication », constitue un tournant important dans la construction de pans de l'histoire officielle, moins en raison de l'orientation des communications, des débats et des décisions, que des questions vives proposées aux participants par le CA et le Bureau sortants. Par-delà leur contenu, il faut s'intéresser non seulement à leur

¹⁷ On rappellera qu'il faut attendre 1984 pour qu'une liste (conduite par J. Meyriat) incluant des syndicalistes de gauche arrive en tête dans le collège de rang A. Et c'est en s'appuyant sur les listes majoritaires du SGEN et du SNESUP du collège B que J. Meyriat remplace Ch.-P. Guillebeau (soutenu, entre autres instances, par le Syndicat autonome) à la tête du CSU.

¹⁸ Du côté des sciences de l'information, certains se tournent complètement ou en partie vers une autre société scientifique - la Société de bibliologie et de schématisation, créée en 1976 sous la houlette de R. Estivals, Professeur de SIC à Bordeaux 3, d'autres vers des associations professionnelles telles l'ADBS (Association des documentalistes et des bibliothécaires spécialisés) ou l'ABF (Association des bibliothécaires français). Si les défections sont moins nombreuses dans le champ de la communication, il faut toutefois mentionner la prise de distance volontaire, dès le milieu des années 80, des membres d'un lieu historique, le CELSA (université Paris 4) - certains (ré)intégreront la société à partir du milieu des années 90 -, la non-participation tout aussi volontaire de ceux du Laboratoire CNRS « Communication et politique » ainsi que le long éloignement « de fait » de nombreux enseignants-chercheurs rattachés au site universitaire de Bordeaux, ancien fief de R. Escarpit et place forte historique de la discipline, tant du point de vue de son ancienneté que de la diversité des filières de formation ou du nombre d'universitaires titulaires et de docteurs.

dimension rhétorique et à leur ambition performative, d'autant qu'ils sont précédés, puis suivis, de textes internes ayant une tonalité voisine (nous en donnerons quelques exemples), mais aussi à leur l'usage par les instances de la SFSIC (travail qui reste encore largement à faire à partir des archives de la SFSIC et d'entretiens avec les anciens administrateurs). Il convient également d'insister sur le rôle central joué, dans cette période, par Bernard Miège : il est à la fois un chercheur reconnu pour ses travaux sur les industries culturelles et la place de la communication dans la société, le directeur du GRESEC (principal laboratoire français de recherche en SIC), le président de la SFSIC (1988-1992), un membre influent du CNU entre 1987 et 1991 (porte-parole principal de la « coalition » syndicale minoritaire SGEN/SNESUP), puis le président de cette instance (1992-1995), le premier enseignant-chercheur en SIC à présider une université (Grenoble 3)... Ses prises de position tranchées, argumentées et réitérées sont bien connues, car « publiques »¹⁹, qu'il s'agisse de celles en faveur, d'une part, du développement quantitatif et qualitatif de la recherche académique, d'autre part, du statut théorico-empirique des SIC... ou de celles qui critiquent les positions « conservatrices » (Bernard Miège *dixit*) au niveau des critères d'admission dans la section et des critères de promotion, incarnées alors assez largement par la majorité du premier CNU²⁰ (schématiquement regroupée autour de Charles-Pierre Guillebeau, fondateur et directeur du CELSA, université Paris 4). Ainsi tient-il, dans *LI*, une chronique régulière des réunions du CNU dans laquelle il épingle systématiquement, parfois avec des propos très directs, les pratiques qui lui paraissent douteuses ou révélatrices d'une conception des SIC peu en phase avec l'évolution récente de ces dernières (*LI*, 30, déc. 88 ; *LI*, 35, oct. 90 ; *LI*, 38, aut. 91²¹).

¹⁹ Cette dimension publique contribue fortement à faire de leur auteur un porte parole de nombreux enseignants-chercheurs désireux de valoriser la recherche et le débat scientifique, alors même qu'ils ne défendent pas nécessairement les mêmes positions théoriques et pratiques que lui.

²⁰ La crainte du débat, où plutôt de certaines de ses conséquences, s'exprime cependant au sein même des plus hautes instances de la SFSIC. Ainsi J. Devèze, alors vice-président, dénonce-t-il un « thème [...] inlassablement répété [...] : celui de la faiblesse congénitale de la recherche française en SIC » (*LI*, 34, print. 90) dont l'effet est la « flagellation collective », « l'auto-flagellation », pour ne pas dire « la sinistrose », alors que, d'une part, la recherche en SIC est productive, et d'autre part, l'heure est à la mobilisation des « énergies pour offrir à la recherche française l'indispensable légitimation auprès des pouvoirs publics, des décideurs et du public ». Cela étant, cette prise de position maintes fois réitérée n'a jamais empêché J. Devèze de débattre... car il aimait le débat, tous les débats. Ainsi, alors qu'il s'était opposé, en tant que Président de la SFSIC et pour les raisons évoquées *supra*, à la création du groupe de travail interne Théories et pratiques scientifiques (TPS), il a suivi avec assiduité ses réunions pendant la durée de son mandat.

²¹ « La 71^e section, dans sa composition actuelle, a sans doute maintenant peu à voir avec ce que sont devenues les SIC dans plus de 25 universités. Sa majorité conservatrice le sait et elle joue des prolongations et des périodes de répit que lui offre le ministère » (*LI*, 38, oct. 91).

Dans l'éditorial du n° 33 de *LI* (aut. 89) annonçant le 7^e Congrès, il note le poids excessif dans la SFSIC et les SIC de « forces allant dans le sens de la dispersion » des pratiques, des acteurs, des initiatives, des objets et des problématiques. Il constate aussi la faible légitimité interne et externe de la recherche française en SIC. Autant de phénomènes qui nécessitent, selon lui, des « confrontations », y compris au plan épistémologique. Au printemps 1990, dans un texte à soumettre aux congressistes (*LI*, 34), la commission « Recherche » de la SFSIC – aux travaux de laquelle il participe régulièrement – s'engage fortement en faveur de « la structuration d'un milieu de recherche » pour l'ensemble du champ : création et consolidation d'équipes permanentes et de formations doctorales, mise en œuvre de programmes évaluables, refus de la seule recherche finalisée, ouverture internationale... Ce document est intégré aux Actes du Congrès comme texte d'ouverture. Dans son rapport moral pour la période 1988-1990 (*LI*, 34), il revient avec insistance sur « le besoin de confrontations » évoqué dans le numéro précédent.

Lors du Congrès, dans la présentation de l'atelier « Épistémologies et théories » qui réunit la grande majorité des congressistes (au détriment des autres), Bernard Miège et Pierre Moeglin donnent le ton. L'autonomie des SIC est affirmée d'entrée : « Si les SIC empruntent à d'autres disciplines questionnements et approches, c'est pour les reformuler, les inscrire dans leurs propres perspectives et les adapter à leurs objets » ; sur la question des rapports avec les autres champs du savoir, ils soulignent que c'est moins un bilan qui est nécessaire que des propositions, que ce sont moins des réponses miracles qui sont attendues qu'une organisation du dialogue. Dans leur propre communication (« Défendre la recherche critique »), ils insistent sur les déficits de la recherche qu'ils imputent à des causes théoriques, méthodologiques, épistémologiques, institutionnelles et idéologiques... avant d'expliquer en quoi une recherche critique revisitée (problématiques transversales, méthodologies inter-sciences, exploration de champs en friche, mise en perspective de niveaux d'analyse jusques ici considérés différents...) peut devenir un outil indispensable.

Dans l'éditorial du numéro 35 (oct. 1990) de *LI*, Bernard Miège trouve le 7^e Congrès « très encourageant », car il montre que la SFSIC en tant que lieu de confrontations, mais aussi de représentation du milieu, est en phase avec les grandes interrogations du moment, ce qui « va à l'encontre de certaines positions insistant soit sur l'éclatement et la dispersion [...] soit sur la nécessité de se regrouper par micro-spécialités ». Enfin, le bilan de l'atelier évoqué *supra* (Moeglin, Miège, 36, autom. 90) rend compte de façon assez détaillée des clivages structurés en trois pôles (mono-, inter- et transdisciplinarité)... pour conclure que « les débats se sont organisés, et le fait qu'ils n'aient donné lieu à aucun procès ou ostracisme [...] prouve que les SIC, en France, ont peut-être

dépassé un seuil ». Ces thématiques de la lutte contre les pesanteurs et la dispersion, pour la confrontation épistémologique, le développement de la recherche en fonction des standards actuels des SHS, la nécessaire évolution, le franchissement d'un seuil [...] peuvent être interprétées comme autant d'invites à placer résolument et durablement la SFSIC et les SIC dans une dynamique nouvelle, puis le Congrès terminé, comme un engagement irréversible dans la direction évoquée. Il suffira ensuite de se réclamer des acquis de cette manifestation – ce qui sera fait (mais ici nous faisons largement appel à notre mémoire d'acteur membre du CA entre 1992 et 1996) par les présidents, les bureaux, le CA, la commission « Recherche » et LI –, sans qu'il soit besoin d'entrer dans le détail des interrogations, des communications, des débats et des décisions, pour que chacun comprenne qu'il y a bien eu tournant dans la SFSIC, et donc dans les SIC, puisque à ce moment-là la SFSIC est largement représentative des SIC. On laissera à des historiens spécialisés dans l'analyse de discours le soin de préciser la dimension performative de ces discours « fondateurs », et d'analyser leurs usages et leurs « effets » à court et moyen terme sur la communauté des SIC. On se contentera de relever que cette performativité est à la fois une condition de possibilité de la « scientisation » et un indice de sa fragilité. Enfin, on soulignera que les acteurs qui construisent la discipline produisent aussi, *in fine*, une histoire de cette construction qui sera ultérieurement alimentée autant par des témoignages, des anecdotes et des commémorations que des discours analytiques et/ou se présentant comme tels.

Conclusion

Le lecteur de cette chronique peut estimer que toutes ces libertés, prises consciemment ou non par les acteurs individuels et collectifs, avec une histoire soucieuse de méthodes sont sans conséquences, ou que les histoires spontanées sont moins dangereuses, voire plus « sympathiques » que l'histoire officielle. *A contrario*, il peut penser que l'histoire officielle est non seulement inévitable (les disciplines heureuses ont une histoire...), mais néanmoins utile, puisqu'elle participe à la construction de l'identité disciplinaire et contribue à créer, puis à perpétuer, ce qu'elle énonce. Nous préférons soutenir que ces manières de penser et de faire aident à construire des histoires qui ne contribuent guère à donner du grain à moudre à ceux qui s'interrogent, à partir d'observables et de travaux de référence, sur les modalités matérielles et symboliques de la construction de leur champ. Il suffit de lire les travaux des historiens de la pensée économique (Association Charles Gide pour l'étude de la pensée économique) ou ceux publiés par la récente *Revue d'histoire des sciences humaines* pour prendre conscience de ce qu'il y a à gagner à ne pas ignorer une histoire historique sensibilisée aux enjeux du présent, et ouverte à l'épistémologie et à la sociologie des sciences. Encore faut-il

L'histoire des sciences de l'information et de la communication. Entre gratuité et réflexivité (1)

que celle-ci soit susceptible d'être intéressante pour les enseignants-chercheurs et les étudiants. Or, l'intérêt ne se mesure pas seulement à l'aune de la méthode. Il dépend aussi de considérations sociales. Mais cela est une autre histoire...

Références

- Blanckaert C., Blondiaux L., Loty L., Renneville M., Richard N., dirs, 1999, *L'histoire des sciences de l'homme. Trajectoire, enjeux et questions vives*, Paris, Éd. L'Harmattan.
- Bourdieu P., 1984, *Homo academicus*, Paris, Éd. de Minuit.
- 1997, *Les usages sociaux de la science. Pour une sociologie clinique du champ scientifique*, Paris, INRA Éd.
- Bougnoux D., 1992, *La communication par la bande. Introduction aux sciences de l'information et de la communication*, Paris, Éd. La Découverte.
- 1993, *Sciences de l'information et de la communication*, Paris, Larousse.
- Boure R., éd., 2002, *Les origines des sciences de l'information et de la communication. Regards croisés*, Lille, Presses universitaires du Septentrion.
- 2005, « Réflexions autour de l'institutionnalisation des disciplines. Sciences de l'information et de la communication versus économie ? », *Communication*, 1, vol. 24, pp. 9-38.
- Carroy J., 1999, « L'histoire de la psychologie entre oubli et mémoire, entre passe-temps et spécialité », pp. 131-158, in : Blanckaert C. et al., *L'histoire des sciences de l'homme. Trajectoire, enjeux et questions vives*, Paris, Éd. L'Harmattan.
- Couzinet V., dir., 2001, *Jean Meyriat, théoricien et praticien de l'information-documentation*, Paris, ADBS Éd.
- Devèze J., 2001, « Quelques éléments de la genèse des sciences de l'information et de la communication en France », pp. 113-131, in : Georgakakis D., Utard J.-M., *Science des médias. Jalons pour une histoire politique*, Paris, Éd. L'Harmattan.
- Lits M., 1999, « Présentation. Cinquante années de recherches en communication », *Recherches en Communication*, 11, pp. 9-20.
- Meyriat J., Miège B., 2002, « Le projet des SIC : de l'émergent à l'irréversible (fin des années 1960-milieu des années 1980) », pp. 45-70, in : Boure R., éd., *Les origines des sciences de l'information et de la communication. Regards croisés*, Lille, Presses universitaires du Septentrion.
- SFSIC, 1990, « L'avenir. La recherche en information-communication », *Infocom*, 90, université de Provence.
- Tétu J.-Fr., 2002, « Sur les origines littéraires des SIC », pp. 71-94, in : Boure R., éd., *Les origines des sciences de l'information et de la communication. Regards croisés*, Lille, Presses universitaires du Septentrion.
- Winkin Y., 2003, *La communication n'est pas une marchandise. Résister à l'agenda de Bologne*, Bruxelles, Éd. Labor/Espaces de liberté.